

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)
 Type de produit : Solution aqueuse alcaline.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Domestique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : C; R34

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Skin Corr. 1B) - H314
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Acute 1) - H400

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: C : Corrosif

Phrase(s) R

: R34 : Provoque des brûlures.

Phrase(s) S

: S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
 : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 : S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

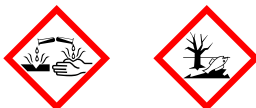
 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Contient : Ammoniaque

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

: SGH05 - GHS09

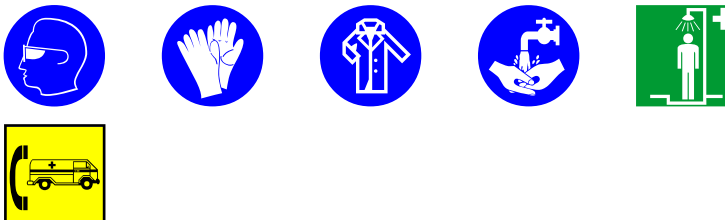
• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)



• Conseils de prudence

Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

: P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention

: P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage

: P405 - Garder sous clef.

Considérations relatives à l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Ammoniaque	: 13 %	1336-21-6	215-647-6	007-001-01-2	01-2119488876-14	C; R34 N; R50

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si des brûlures se développent.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux. Gorge douloureuse. Essoufflement. Douleur de poitrine. Rougeurs, douleur. Larmes. Vision brouillée. Douleurs abdominales, nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Exposé à la chaleur, peut subir une décomposition libérant des gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

LAMBERT CHEMICALS SPRL

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

En cas d'urgence : +32/70/245.245

AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)

0090

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux de danger pour la santé.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises. Familiariser le personnel à l'usage correct des équipements de protection respiratoire.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ammoniaque : TLV© -TWA [ppm] : 25 (Ammonia, anydrous)
Ammoniaque : TLV© -STEL [ppm] : 35 (Ammonia, anydrous)
Ammoniaque : OEL (UK)-LTEL [mg/m³] : 18 (Ammonia, anydrous)

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
- **Protection de la peau** : Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Liquide.
Couleur : Incolore. Clair(e).

9.1.b. Odeur

Odeur : Piquant(e). Ammoniaque.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : Très alcalin

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

9.1.i. Inflammabilité

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : env. 20 kPa

9.1.l. Densité de vapeur

9.1.m. Densité relative

Densité : 0,94 kg/l

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

9.1.q. Température de décomposition

9.1.r. Viscosité

9.1.s. Propriétés explosives

9.1.t. Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)

0090

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Bases. Agents oxydants forts.

Propriétés dangereuses : En solution aqueuse est un acide corrosif.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Métaux finement divisés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Corrosif.

- Inhalation : L'inhalation de vapeurs ou de fumées peut causer de graves difficultés respiratoires.

- Cutanée : Peut provoquer une irritation de la peau, des cloques, des ulcères et des escarres.

- Oculaire : Peut détruire les tissus oculaires.

- Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 350

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 24,5

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

 LAMBERT CHEMICALS SPRL	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Not regulated

No. ONU : 2672

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR



ADR/RID : Classe : 8
Groupe : III

No. I.D. : 80

Désignation officielle de transport : AMMONIAC EN SOLUTION

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

 LAMBERT ^{SPRL} CHEMICALS	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 4
		Date : 10 / 2 / 2014
		Remplace la fiche : 31 / 1 / 2012
AMMONIAQUE 13% TECHN. (18/20BE)		0090

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Texte des Phrases R du § 2 : R34 : Provoque des brûlures.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : *
Révision : 4
Date d'impression : 11 / 2 / 2014

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document